



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt six le vingt huit septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt deux septembre deux mille vingt six, s'est réuni dans la salle du conseil, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence du Président Monsieur Jean Michel BAYLET.

2026CC7-10-102

OBJET : REGIE ASSAINISSEMENT DES DEUX RIVES

DESIGNATION DU DIRECTEUR ET DU DIRECTEUR ADJOINT

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. FALC Patrick (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: M. DONZELLI Jean-Jacques
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: Mme BUSCAIL Maryline
Commune de DONZAC	: M. LARROSE Patrick : Mme LACAN Sylvie
Commune de DUNES	: M. JULIEN Jean-Yves
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme ORLUC Clémence
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard (pouvoir donné à Daniel BOUYAT) : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: M. ZORZENONE Alain
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. SAGE Guillaume
Commune de MANSONVILLE	: M. DELSOL Thierry
Commune de MERLES	: M. FEUTRIER Francis
Commune de MONTJOI	: M. PIGNON Jean-Michel
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. LE FESSANT Lionel
Commune de SAINT CIRICE	: Mme MIRAMANDE Marthe
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: Mme DUSSAC Martine
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. CLEMANDOT Dominique : Mme COUR Elodie : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LARREGOLA Josiane (pouvoir donné à Dominique CLEMANDOT) : M. LOPES Ernest : Mme PRADELLE Magali : M. THOMAS Bernard : Mme VALETTE Brigitte : M. ZANIN Daniel

Absents et excusés :

Commune de DUNES	: Mme VESIN Stéphanie
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Principal

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2026CC7-10-102

OBJET : REGIE ASSAINISSEMENT DES DEUX RIVES

DESIGNATION DU DIRECTEUR ET DU DIRECTEUR ADJOINT

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 5 octobre 2020 portant création de la régie unique « Assainissement des Deux Rives » et approuvant ses statuts,

Vu l'article 10 des statuts de la régie « Assainissement des 2 Rives » donnant la possibilité au Conseil Communautaire de nommer un directeur et un directeur adjoint, sur proposition du Président de la Communauté de Communes,

Conformément au Code général des Collectivités Territoriales et aux statuts de la régie, le directeur assure le fonctionnement des services de la régie. A cet effet :

- Il prépare le budget ;
- Il procède, sous l'autorité du Président, aux ventes et aux achats courants, dans les conditions fixées par les statuts ;
- Il est remplacé, en cas d'absence ou d'empêchement, par un des fonctionnaires ou employés du service, désigné par le Président après avis du conseil d'exploitation.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 5 octobre 2020, un directeur et un directeur adjoint ont été créés et la dernière nomination prise par délibération du 14 octobre 2022 avec la désignation de M. Christophe PEYTOUREAU, directeur, et Mme Chrystelle DABERNAT, directrice adjointe.

Suite au départ de la collectivité de Monsieur Christophe PEYTOUREAU, il convient de nommer un nouveau directeur.

Le conseil d'exploitation a donné un avis favorable lors de sa séance du 28 septembre 2026.

Le Président propose donc :

- de désigner M. Nicolas LACROIX, directeur, et Mme Chrystelle DABERNAT, directrice adjointe.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- de désigner M. Nicolas LACROIX, directeur, et Mme Chrystelle DABERNAT, directrice adjointe.

Fait et délibéré le 28 septembre 2026
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 29 septembre 2026

Le secrétaire de séance

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives

Bruno DOUSSON



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **12 OCT. 2026**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet

12 OCT. 2026

AR Préfecture

REGIE ASSAINISSEMENT DES DEUX RIVES - DESIGNATION DU DIRECTEUR ET DU DIRECTEUR ADJOINT

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20260928- 2026CC7_10_102-DE
Numéro d'acte :	2026CC7_10_102
Date de décision :	28/09/2026
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-10-1-0-0 (Finances locales / Divers / régies)
Fichier acte :	2026CC7_10_102 REGIE ASSAINISSEMENT DESIGNATION DIRECTEUR ET DIRECTEUR ADJOINT.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :	12/10/2026 11:38:32
Date de réception de l'AR :	12/10/2026 11:38:49